

De : François Drouin [mailto:directeur@saintferreollesneiges.qc.ca]

Envoyé : 3 août 2012 11:40

À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Objet : RE: Questions de la commission - DQ41

290

DQ41.1

Bonjour Madame Harvey,

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beaupré – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

Veillez trouver ci-joint les réponses à vos questions.

6211-24-053

Je demeure à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.
Municipalité de St-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église
St-Ferréol-les-Neiges (Qc) G0A 3R0
Tél.:(418) 826-2253
Télec.:(418) 826-0489

Québec, le 1^{er} août 2012

Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré – 4
dans la MRC de La Côte-de-Beaupré
Questions complémentaires du 1^{er} août 2012 (DQ41 n^{os} 10 à 13)**

Madame,

Voici les réponses aux questions que vous nous avez fait parvenir le 1 août 2012:

Question 10

Veillez préciser le nombre de résidences permanentes et secondaires situées le long du rang Saint-Antoine entre l'intersection formée par l'avenue Royale et le rang Saint-Léon jusqu'à l'embranchement avec le chemin de l'Abitibi-Price.

4 permanentes, 5 secondaires

Question 11

Veillez préciser le nombre de résidences permanentes et secondaires situées le long du chemin de l'Abitibi-Price, jusqu'à la limite de la propriété du Séminaire de Québec.

1 permanente, 8 secondaires

Question 12

Veillez préciser l'affectation du territoire où sont situées ces résidences ?

Sur le rang St-Antoine, du côté est, le zonage est RV-5, et du côté ouest, le zonage est RAC/B-1.

Dans le chemin de l'Abitibi, le zonage est F-3

Les extraits du règlement de zonage #88-184, où sont indiqués les usages autorisés dans chacune des zones, sont joints en pièces attachées.

Question 13

Quelle était l'affectation du territoire lorsque le tronçon du rang Saint-Antoine a été pris en charge par le ministère des Transports ?

Le zonage était A-9

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monsieur François Drouin
Directeur général